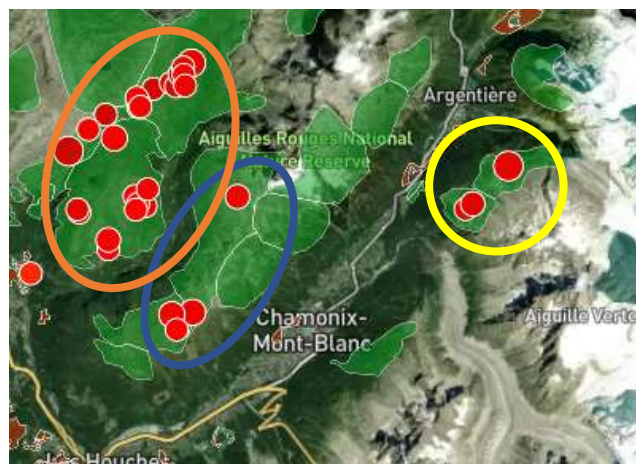


Une année avec les loups en vallée de Chamonix

Quelques chiffres alarmants !



 Troupeau d'Eddy battendier  Groupement pastoral

 Troupeau de Tom Scott

Depuis le début du mois de janvier, on compte 35 attaques (44 ovins, 1 chien). Elles sont regroupées en été et s'amplifient à la venue de l'hiver.

Les attaques de loups se sont concentrées sur les trois troupeaux de brebis : celui de Eddy Battendier sur Carlaveyron, le groupement pastoral sur Pormenaz, et un troupeau du Sud en estive avec Tom Scott sur la Pendant.

Il n'y a pas encore eu d'attaque sur les bovins, un soulagement pour nos éleveurs d'Hérens et d'Abondance, même s'ils ont déjà changé leur méthode de travail.

Il faut savoir que les troupeaux ovins sont déjà protégés par des chiens. Sources : maploup

Les indemnisations, comment ça marche ?

Le « plan Loup », vaste enveloppe budgétaire de l'Etat prévoit deux grandes parties : la protection et l'indemnisation en cas d'attaque.

Ainsi les éleveurs (ovin et caprin seulement) peuvent remplir un dossier très compliqué, très administratif. Dans le but de prétendre à une aide pour l'achat de chiens de protection, de filets électrifiés, de poste électrique et de salaire de berger ou une petite prise en charge des heures de surveillance de l'éleveur.

Or il devient très difficile de trouver des bergers compétents. Tout le temps passé par les éleveurs à surveiller leur troupeau est sans commune mesure avec les 18€ par jour affichés au plan loup.

Que se passe t-il quand le loup est là ?

Lors d'une attaque, l'éleveur doit appeler les services de l'Etat, la DDT (Direction Départementale des Territoires), pour déclencher une visite de technicien sur place qui vise à définir s'il s'agit d'un loup. Dans ce cas, l'éleveur se voit indemnisé de la valeur de la victime. Mais une attaque cause d'autres problèmes tout aussi importants qui ne sont malheureusement pas pris en compte. Le stress causé chez les autres animaux du troupeau déclenche souvent des avortements, donc une baisse de production et un manque à gagner important pour l'agriculteur. Les animaux blessés sont de plus en plus nombreux et demandent des soins, donc du temps de travail quotidien.

Il y a des solutions comme les tirs des loups qui peuvent être décidés par le préfet, dans la mesure où ils entrent dans le quotas de prélèvement loup prévu chaque année par le gouvernement.

Ici aucun loup n'a été tiré cette année, malgré le nombre important d'attaques.

Il y a 3 types de zones répertoriés :

- Zone 1 : présence permanente de meutes
- Zone 2 : présence permanente sans meute
- Zone 3 : zone de présence à confirmer

La vallée de Chamonix est en zone 1, depuis déjà 3 ans !

Vivre avec

Les éleveurs n'ont pas le choix. La société souhaite la présence du loup pour la biodiversité ou parce qu'il est une emblème de la grande nature sauvage.

Pas le choix, il faut vivre avec les loups. C'est nouveau, faut s'adapter.

Les éleveurs s'en seraient bien passé de prendre des chiens de protection !! C'est que ce ne sont pas des chiens comme les autres, on ne doit pas leur demander d'obéir à l'homme, ils doivent se sentir « brebis » ou « chèvre », le troupeau est leur unique famille. Leur travail obéit à leur instinct de protection et non à un ordre humain ! Et puis il faut les nourrir tous les jours ces grands toutous ! Imaginez bien les heures d'aller-retour et les frais des croquettes...

Ils se passeraient également de toutes les réflexions désobligeantes des pratiquants de la montagne par rapport aux chiens...

Ils se passeraient bien aussi de planter des kilomètres de filets électrifiés dans la pente, les cailloux et les creux des alpages... Ils se seraient bien passés de remplir des tas de papperasse pour toucher hypothétiquement des sous un an plus tard. Et ils se passeraient bien de se lever tous les matins avec la hantise de retrouver une de leurs bêtes sans vie.

Produits de qualité VS loups

Le loup favorise l'agriculture industrielle, on s'explique !

L'agriculture de montagne est constituée principalement de petits élevages familiaux, des troupeaux qui hivernent en fond de vallée et qui enmontagnent l'été, qui pâturent dans nos beaux alpages fleuris ! Carte postale ! Une agriculture de qualité qui offre des produits qui ont du goût, une agriculture qui entretient des paysages de montagne ouverts. Des éleveurs passionnés souvent double actifs (ils ont un deuxième travail) car leur troupeau est trop petit pour être rentable. Des fous du travail mais qui continuent parce qu'ils aiment ça.

Ce sont ces élevages les plus touchés par le loup. Parce que ces mêmes éleveurs n'ont pas le temps de garder leur troupeau nuit et jour, parce qu'ils n'ont pas les sous pour embaucher une personne en plus, pas le temps non plus de s'occuper de 3 ou 4 chiens qui risquent de détériorer les relations avec leur voisins... Alors quoi...ils attendent une attaques, deux, trois ?? Et ils arrêtent leur activité parce que c'est trop dur.

A coté de cela, la principale production de fromage dans nos étalages de supermarchés provient de bâtiments où les chèvres par exemple sont bien à l'abri toute l'année d'éventuels prédateurs, bien nourries à la croquette et au foin, un minimum d'exercice pour un maximum de production... Elles ne connaissent même pas le goût de l'herbe et des buissons, encore moins les fleurs d'alpage ou la vraie lumière du soleil !

La société doit donc choisir ce qu'elle préfère manger...

Cher adhérent, bonne réflexion !

Si vous croisez un chien de protection, n'essayez pas de le caresser, contournez le troupeau. Le chien doit vous identifier. S'il vous approche laissez-le vous sentir, parlez-lui. Si vous avez peur, placez un objet entre lui et vous (votre sac, votre veste...)



Ne pas traverser de parcs et encore moins ceux délimités par des filets !



**Différents types de chiens de protection :
Patou, berger d'Anatolie, sierra de Estrela**